

Programme de travail 2026

Conseil de l'enfance et de l'adolescence



Sommaire

I.	Rapport Aider les parents à aider les enfants à grandir	3
II.	Rapport Quelle enfance en France aujourd'hui ? 10 ans d'expertises pour une politique publique de l'Enfance	4
III.	Module enfance dans l'enquête Crédoc Aspiration et conditions de vie 2026	4
IV.	Rapport Les inégalités au collège : quel impact sur les enfants ?	5
V.	Remise au ministre chargé de la famille d'un rapport sur les travaux des Comités départementaux des services aux familles (CDSF).....	8
VI.	Organisation d'un colloque à l'occasion des dix ans du HCFEA.....	9

En 2025, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA a engagé ou réalisé son programme de travail à travers les rapports et événements suivants :

- Le rapport [L'aide et le soin aux enfants et adolescents en pédopsychiatrie et santé mentale. Compléments au rapport 2023](#), adopté le 14 janvier 2025, et son [infographie](#).
- Le rapport « Pour un redressement durable de la sécurité sociale », remis au Premier ministre le 2 juillet 2025, commun aux trois Conseils du HCFEA, au HCFIPS (Haut conseil pour le financement de la protection sociale) et au HCAAM (Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie), et en particulier le chapitre [Santé et santé mentale de l'enfant : l'efficience par la prévention et des réponses diversifiées](#).
- Une note sur [la liste des travaux du HCFEA et des Conseils de la famille et de l'enfance sur l'accueil du jeune enfant, 2017-2025](#).
- La publication de l'étude [Les représentations de l'enfance, de l'adolescence et des politiques publiques qui les concernent](#) en partenariat avec Toluna-Harris Interactive, adoptée le 25 septembre 2025, et son [infographie](#).
- [L'avis sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026](#), adopté le 29 octobre 2025
- Le colloque du Conseil de l'enfance : [Quelle enfance en France aujourd'hui ?](#), qui a réuni près de 450 personnes le 17 novembre 2025.
- Le rapport sur [L'expertise du Conseil de l'enfance et de l'adolescence : quelles avancées, quelles priorités, quels leviers ?](#) basé sur 5 groupes de travail et les actes du colloque [Quelle enfance en France aujourd'hui ?](#) En cours de finalisation.
- Le rapport [Aider les parents à aider les enfants à grandir](#) en cours de finalisation.

Le programme de travail du Conseil de l'enfance et de l'adolescence pour 2026 prévoit

- de **finaliser le rapport sur le soutien à la parentalité** commencé en 2025,
- de **finaliser le rapport « Quelle enfance en France aujourd'hui ? »** sur la base des documents des groupes de travail Expertise du Conseil enfance et des actes du colloque du 17 novembre 2025 « Quelle enfance en France aujourd'hui ? »,
- d'inscrire **quelques questions dans l'enquête du Crédoc aspirations et conditions de vie des Français**, autour des représentations de l'enfance, l'adolescence et la jeunesse, le soutien à la parentalité, et les politiques publiques orientées sur l'enfance et la jeunesse,
- **en dossier majeur**, de préparer **un rapport sur les inégalités sociales au collège**,
- de réaliser, avec le Conseil de la famille, sur la base des documents qui nous seront transmis par la DGCS et la Cnaf, **un rapport d'évaluation des comités départementaux de services aux familles**, comme le prévoit le code de l'action sociale et des familles,
- et enfin, de façon transversale aux trois conseils, d'organiser pour les 10 ans du HCFEA **un colloque en fin d'année**.

I. Rapport Aider les parents à aider les enfants à grandir



Bien s'occuper collectivement des enfants, c'est pouvoir organiser leur accueil, leur soin, leur éducation et leur protection dans des services et structures de qualité et bien-traitants. C'est aussi aider les familles et accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités. Mais rien n'est possible sans des solidarités nationales et de proximité, des services publics, et des professionnels formés en nombre suffisant pour s'occuper des enfants et être des relais et appuis pour les parents.

Qu'en est-il des environnements d'étayage de l'exercice des fonctions parentales, de la coéducation, c'est-à-dire du rôle des tiers, qui pourraient faciliter l'exercice de la parentalité, notamment en prenant leur part des enjeux d'un meilleur développement et épanouissement des enfants et des jeunes, et du respect de leurs droits ? **Comment aujourd'hui mieux aider les parents à aider les enfants à grandir ?** Le rapport est en cours de finalisation, pour une adoption prévue au premier trimestre.

II. Rapport Quelle enfance en France aujourd'hui ? 10 ans d'expertises pour une politique publique de l'Enfance

A l'occasion des 10 ans de l'installation du HCFEA, **ce rapport tire les enseignements de l'expertise du Conseil depuis 2016**, des constats et des interpellations portées avec force le 17 novembre, **pour formuler les grandes propositions structurantes d'une véritable politique publique de l'enfance**, à partir des recommandations formulées tout au long de la vingtaine de rapports qui scandent l'activité du Conseil enfance depuis sa création.

Ce rapport mobilisera les synthèses du cycle de séances de travail thématiques avec les membres du Conseil organisé en 2025, visant à revisiter l'expertise du Conseil pour dégager **les priorités qui demeurent les plus aiguës, les principales propositions** à même d'y répondre **et leurs leviers**, et les textes issus de la journée de restitution et discussion avec l'ensemble des acteurs de l'enfance qui s'est tenue le 17 novembre. Premier semestre.



Le 17 novembre 2025, au Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan, le colloque « Quelle enfance en France aujourd'hui » organisé par le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA comportait six séquences : Le Conseil de l'enfance, l'enfance du Conseil ; Partager, apprendre, expérimenter : l'enfant et ses éducations ; Prendre soin des enfants, de leur environnement, et les soigner quand ils vont mal ; Poser un cadre de questionnement éthique sur les spécificités de l'enfance, conférence de Jean-François Delfraissy ; S'ouvrir au monde : la place, la parole et l'engagement des enfants ; Grandir avec la loi dans un État de droit.

III. Module enfance dans l'enquête Crédoc Aspiration et conditions de vie 2026

Le Conseil de l'enfance envisage d'intégrer **un ensemble de questions à l'enquête annuelle ACV**, afin d'en tirer les enseignements mais aussi pour tirer parti des nombreux croisements possibles avec les autres questions de cette enquête annuelle portant sur les modes de vie, les aspirations et les grands courants d'opinions qui traversent la société française, avec un recul historique de quarante ans.

Ces questions pourraient approfondir la réflexion menée depuis 2025 sur Les représentations des enfants, des adolescents et des politiques qui les concernent amorcée dans l'étude HCFEA Enfance/Toluna-Harris Interactive 2025.

Une appréciation mitigée de l'évolution des politiques publiques concernant

Parmi les principaux domaines identifiés comme s'étant améliorés ces 10 dernières années, seul un tiers y perçoivent une amélioration

L'inclusion des enfants situation de handicap



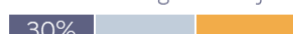
Le sport



Le soutien aux parents



Les modes de garde du jeune enfant



Un sentiment de dégradation de l'action publique concernant les enfants et les adolescents, particulièrement dans quatre domaines

L'éducation nationale



La justice des mineurs



La santé mentale



La citoyenneté et la laïcité



■ L'action publique s'est améliorée

■ L'action publique s'est améliorée

■ L'action publique s'est dégradée

L'intérêt serait en 2026 de pouvoir croiser cette réflexion avec celle du Conseil de l'âge sur la perception sociale des personnes âgées, et du Conseil de la famille, sur la perception sociale et les aspirations en matière de politiques familiales, par exemple.

IV. Rapport Les inégalités au collège : quel impact sur les enfants ?

En France, la pauvreté augmente et touche de plus en plus d'enfants, les uns parce qu'ils y sont confrontés directement, et les autres parce qu'ils en sont témoins. **Un cinquième des enfants (20,6%) vit la pauvreté¹** soit environ 2,76 millions d'enfants, un taux nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population (14,5%). Or les études et la statistique nationales et internationales le montrent année après année : **la France est marquée par une reproduction et même une aggravation des inégalités sociales et de réussite scolaire**

¹ soit environ 2,76 millions d'enfants, avec un taux de pauvreté infantile (20,6%) nettement supérieur à celui de l'ensemble de la population (14,5%) : Insee, *Niveau de vie et pauvreté des enfants*, 2024, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7941395>



d'une génération à l'autre (Insee 2010, Pisa 2024, Depp 2024)². Selon l'Observatoire des inégalités (2025), l'école française « réussit aux élèves les plus favorisés » tout en laissant un niveau global moyen et des résultats très faibles pour les plus défavorisés³. Plusieurs études sociologiques et statistiques permettent d'associer la diffusion d'une culture de l'évaluation, de la compétition et de la sélection entre élèves dès le collège, l'instauration, dès le collège, de barrières d'orientations à franchir : Parcoursup, sélection à l'entrée à l'université, et la surreprésentation des enfants de cadres supérieurs dans les grandes écoles et filières dites d'excellence.

Comment ces constats rencontrent-ils les valeurs de justice, d'universalité, de solidarité, de fraternité républicaines, qui sont enseignées aux enfants et auxquelles ils sont particulièrement sensibles ?

1. Les années collège : un moment charnière de recomposition et de réorientation

L'axe des expertises du Conseil de l'enfance est la question du **développement et de l'épanouissement des enfants comme socle et perspective**. Il a documenté et démontré en quoi « les années collège » sont une « plaque tournante » pour le développement et l'équilibre futur des enfants, comparable aux trois premières années de la vie (HCFEA 2022). On ne compte plus les publications du HCFEA sur les enjeux de la prime enfance, notamment sous l'angle des enjeux d'égalité qui se jouent à cette période pour les enfants, et leurs conséquences en germe. Ainsi, dans le rapport sur la traversée adolescente des années collège, le Conseil a mis en évidence ce moment de l'étape du développement de l'enfant que constitue la préadolescence, qui a le pouvoir d'ouvrir une fenêtre de reconfiguration de l'évolution ultérieure de l'enfant, positive, ou négative.

2. Compétition, égalité des chances et valeurs de la République : quelles continuités ?

Or c'est aussi au collège que se préparent les orientations scolaires et professionnelles des enfants et des adolescents. L'institution s'y trouve face à une responsabilité pédagogique au sens large, avec des obligations d'apprentissage formel à consolider au cours de cette période, et en même temps l'obligation de faire face à une multitude de manifestations comportementales et individuelles ou de groupe. Elles convoquent une approche des élèves incluant une dimension d'éducation globale y compris par les temps et lieux tiers

² Insee, *Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles*, 2010, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1375870>; OCDE, *PISA 2022 – Résultats*, vol. I et V, 2024, <https://www.oecd.org/education>, confirmé par DEPP, *Évolution des inégalités sociales de compétences au fil du temps et de la scolarité*, 2024, <https://www.ih2ef.gouv.fr/evolution-des-inegalites-sociales-de-competences-au-fil-du-temps-et-de-la-scolarite>

³ Observatoire des inégalités, *L'école française réussit aux élèves les plus favorisés*, 2025, <https://www.inegalites.fr/pisa>

mais aussi une vigilance sur les questions de santé et de santé mentale tant au niveau de la prévention qu'au niveau de l'orientation vers des prises en charges. Cette période de l'enfance nécessite pour l'école de travailler autour du rapport au groupe, aux règles et aux attitudes transgressives. Elle suppose aussi une attention à la manière dont les préadolescents perçoivent leur corps et leur rapport à celui des autres.

Comment ce constat d'un système qui, a minima, ne parvient pas à enrayer l'accroissement des inégalités sociales par l'investissement des élèves à l'école peut-il fragiliser les élèves eux-mêmes ? En ont-ils l'intuition ? Dans ce contexte de compétition pour les places dès le collège, de quelle manière les valeurs d'égalité et de solidarité se traduisent-elles dans le système scolaire et pédagogique, et **du point de vue des jeunes qui le vivent** ?

En d'autres termes, dans une perspective éducative au-delà de la seule éducation entre les murs de l'école (temps et lieux tiers, école dehors, ...), quelle place reste-t-il pour l'éducation populaire qui est née des principes de liberté, d'égalité et de fraternité, non séparés de la transmission des acquisitions formelles ?

3. Santé, santé mentale et bien-être au collège : des indices préoccupants

On observe, comme l'ont documenté la Drees, Santé publique France et plusieurs rapports du Conseil de l'enfance du HCFEA, **une dégradation importante de la santé mentale** des enfants et des adolescents, et un système d'accompagnement et de **prise en charge en très grande difficulté** pour y répondre, a fortiori dans des **délais** acceptables⁴.

Du côté de la seule médecine scolaire, le soutien et la disponibilité des médecins et infirmiers scolaires sont très insuffisants et décrits par le Cese comme « au bord de la rupture »⁵. Les études témoignent ainsi d'une hausse des plaintes pour anxiété ou phobie scolaire, d'une dégradation de la santé mentale des enfants et des adolescents. Le dernier baromètre du moral des adolescents Ipsos fait état en 2025 de 45% des adolescents déclarant des troubles anxieux, la pression des notes, la compétition scolaire et le cyberharcèlement figurant parmi les principaux facteurs cités.

Selon l'enquête Harcèlement (MENJ, 2025⁶) 5% des collégiens et 3% des lycéens se déclarent victimes répétées de plusieurs formes d'atteintes, souvent en lien avec des situations de harcèlement. Solastalgie, éco-anxiété, repli sur l'intérieur viennent également témoigner d'une atteinte du moral des jeunes en lien avec l'état du monde, alors même que l'actualité

⁴ DREES, La santé mentale des enfants et des jeunes, 2023, <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr> ; Santé publique France, Santé mentale des jeunes, 2022-2024, <https://www.santepubliquefrance.fr> ; HCFEA, Avis sur la santé mentale des enfants et des adolescents, 2022, <https://www.hcfea.fr>

⁵ CESE, Pour une médecine scolaire au service de la réussite de tous, 2022, <https://www.lecese.fr> ; Sénat, Rapport d'information sur la médecine scolaire, 2022, <https://www.senat.fr> ; Défenseur des droits, Rapport annuel sur les droits de l'enfant, 2023, <https://www.defenseurdesdroits.fr>

⁶ MENJ, Premiers résultats statistiques de l'enquête harcèlement 2023, 2025, <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-statistiques-de-l-enquete-harcelement-2023-380517>



récente ajoute la menace d'une guerre au tableau des sources d'inquiétude envers l'avenir qui touchent la société.

Ces signaux, diffus mais concordants, indiquent ainsi pour l'ensemble des enfants **un vécu scolaire inégalitaire, difficile, anxiogène, et dont la promesse d'avenir est largement moins favorable à certains d'entre eux**, y compris dans des milieux favorisés.

4. Comment contrer l'accroissement des inégalités sociales au collège ?

Le rapport propose de questionner **les facteurs qui fragilisent la capacité de l'école à faire reculer les inégalités sociales** pour le plus grand nombre, et ses objectifs au regard de la promesse républicaine, par l'instruction, mais aussi par la transmission et le partage, des valeurs de la République.

Dans quelle mesure l'acquisition de compétences séparées les unes des autres par la segmentation des objectifs d'apprentissages formels, et la progression d'un modèle compétitif de réussite par le classement, modifient-ils les fondements de l'enseignement. Comment, d'autre part, les valeurs de solidarité, de justice y compris sociale, et de préservation de l'environnement, très vives chez les plus jeunes, coïncident-elles avec le cadre scolaire ? Comment, enfin, les éducations, à l'école, à la maison, et en dehors, et les adultes au contact des enfants, peuvent-ils encore constituer un étayage vers plus de justice et de réassurance dans un contexte anxiogène, ambivalent, et compte tenu des transformations, identitaires et biologiques, auxquels « ce bel âge » les confronte ?

Ce travail nécessitera **une collaboration particulière notamment avec la Depp et la Dgesco**.

V. Remise au ministre chargé de la famille d'un rapport sur les travaux des Comités départementaux des services aux familles (CDSF)

L'alinéa VI de l'article D. 141-4 du CASF prévoit que « *Tous les six ans, le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge transmet au ministre chargé de la famille un rapport sur les travaux des comités départementaux des services aux familles s'appuyant sur les rapports transmis par les présidents des comités départementaux des services aux familles. Il formule le cas échéant à cette occasion des recommandations en matière d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité.* »

La 1^{ère} évaluation, effectuée conjointement par le Conseil de la famille et le Conseil de l'enfance, est prévue en 2026. Elle doit s'appuyer sur les rapports transmis par les présidents des comités départementaux des services aux familles. Pour préparer cette évaluation, **une séance ad hoc des Conseils de la famille et de l'enfance** serait organisée afin d'auditionner la DGCS et la Cnaf en charge de la remontée des rapports départementaux.

L'objectif est une remise de l'évaluation des CDSF au ministre en charge de la famille à la fin 2026.

VI. Organisation d'un colloque à l'occasion des dix ans du HCFEA

Les trois Conseils du HCFEA proposent d'organiser **un colloque au second semestre, à l'occasion des dix ans du HCFEA**, afin de faire le bilan des travaux menés, et de leur diffusion dans le débat public et les politiques publiques.



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

Retrouvez nos dernières actualités sur

www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)

Adresse : 78-84 rue Olivier de Serres, Tour Olivier de Serres, CS 59234, 75739 PARIS cedex

